

Réaménagement du lido du Petit et du Grand Travers

Stéphane Rossignol

Président de l'agglomération du Pays de l'Or (Hérault)

Lutter contre l'érosion du littoral

Le projet de renaturation du lido entre La Grande Motte et Carnon

- Le lido : un contexte environnemental complexe
- Le projet de renaturation : la genèse
- Une première phase d'intervention
- Le projet de renaturation
- Les principes fonctionnels retenus
- Une réalisation réussie

Un espace côtier remarquable



Une grande richesse floristique et environnementale

2 espèces protégées d'intérêt majeur

- Le Pélobate cultripède



- Le Psammodrome d'Edwards

Flore

21 espèces patrimoniales dont 2 orchidées

protection nationale :

- Orchis punaise (*Anacamptis fragans*)
- Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*)



Avant 2014 : Un espace envahi par les voitures



Une constante : la fréquentation touristique

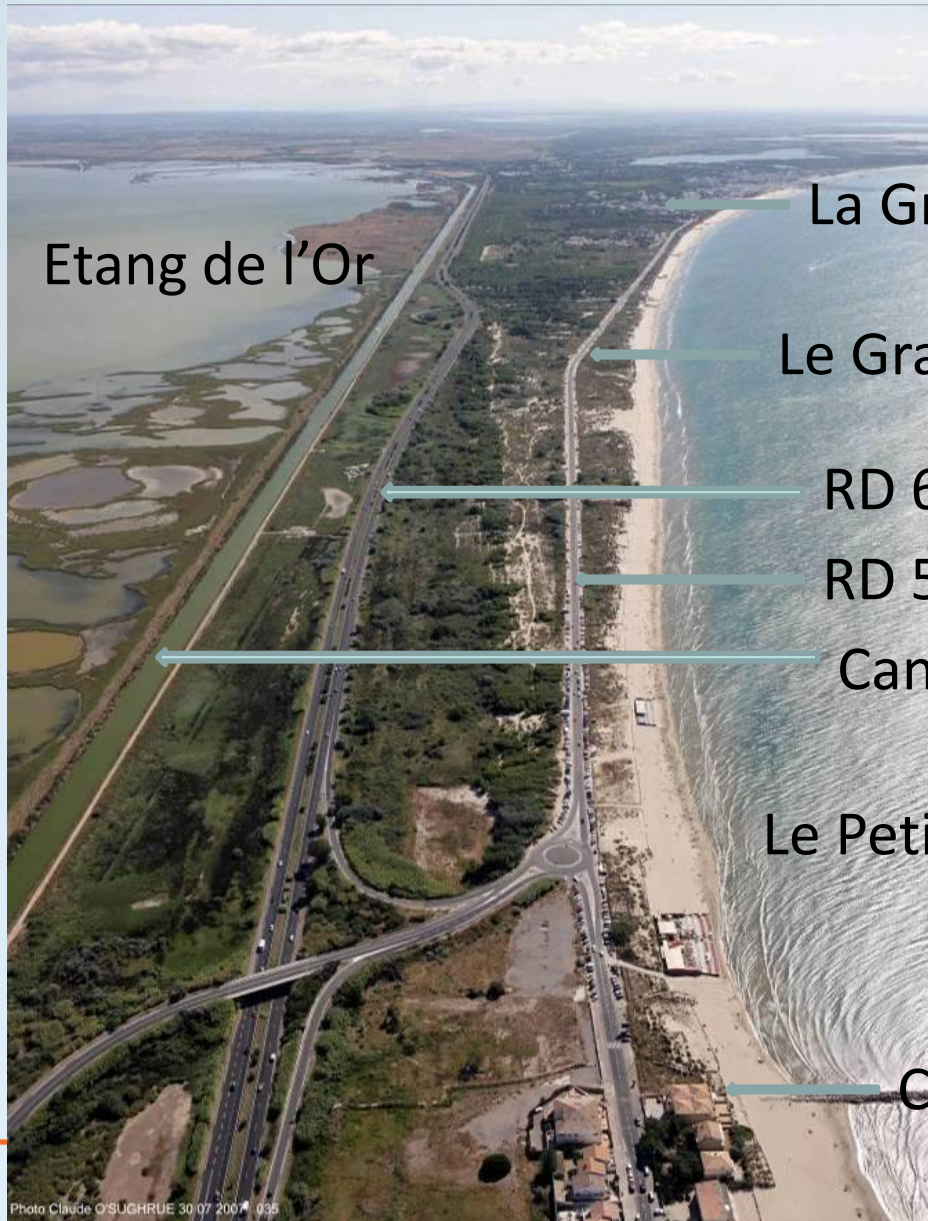




pays de l'or
AGGLOMÉRATION

De nombreuses infrastructures

LES RENCONTRES RHÔNE-MÉDITERRANÉE
L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
des idées nouvelles pour nos plans d'actions territoriaux



Etang de l'Or

La Grande Motte

Le Grand Travers

RD 62

RD 59

Canal

Le Petit Travers

Carnon

La genèse du projet

- En 2004, plusieurs partenaires se mobilisent : Conservatoire du Littoral, CG 34 , communes de Mauguio et La Grande Motte
- En 2005, signature d'une Charte pour la protection et l'aménagement durable du lido du Petit et du Grand Travers
- *2 enjeux majeurs*
 - ✓ Requalifier l'image du lido et améliorer les conditions de sa fréquentation
 - ✓ Apporter une réponse durable à l'érosion du cordon dunaire

La concertation publique

(fin 2005/début 2006) est particulièrement houleuse :
opposition au projet des « écolos » et des « populos »

Une première phase d'interventions

En 2008, le Conseil général lance une première phase de travaux dont la création d'un parking de 550 places au Petit Travers



En 2012 : le projet de renaturation

En 2012, l'avenant à la charte de 2006 est signé entre les partenaires du projet : L'Etat, la Région LR, Le CG 34, le conservatoire du littoral, les communes de Mauguio/Carnon et La Grande Motte, **l'agglomération du Pays de l'Or qui est désigné maître d'ouvrage délégué du futur projet.**

Le projet de réhabilitation du lido est lancé sur la base d'un programme d'action et du **recul stratégique** :

- Traitement des espaces naturels
 - Suppression définitive de la RD59
 - Création de poches de stationnement
 - Création de cheminements piétons ou vélos
 - Création de structures et aménagements pour l'accueil des touristes
-

Le plan de financement du projet

Coût total estimé à 5 M € repartis entre:

Etat/Région/Feder : 63 %

Conseil général : 17%

Conservatoire : 10%

Pays de l'Or Agglo : 5%

Communes Mauguio et La Grande Motte : 5%

Le maître d'œuvre et son projet

Après un concours restreint de maîtrise d'œuvre le cabinet paysagiste **Alfred Peter** est retenu. Ce cabinet est connu entre autre pour avoir mené un autre chantier similaire sur le lido de Sète/Marseillan.

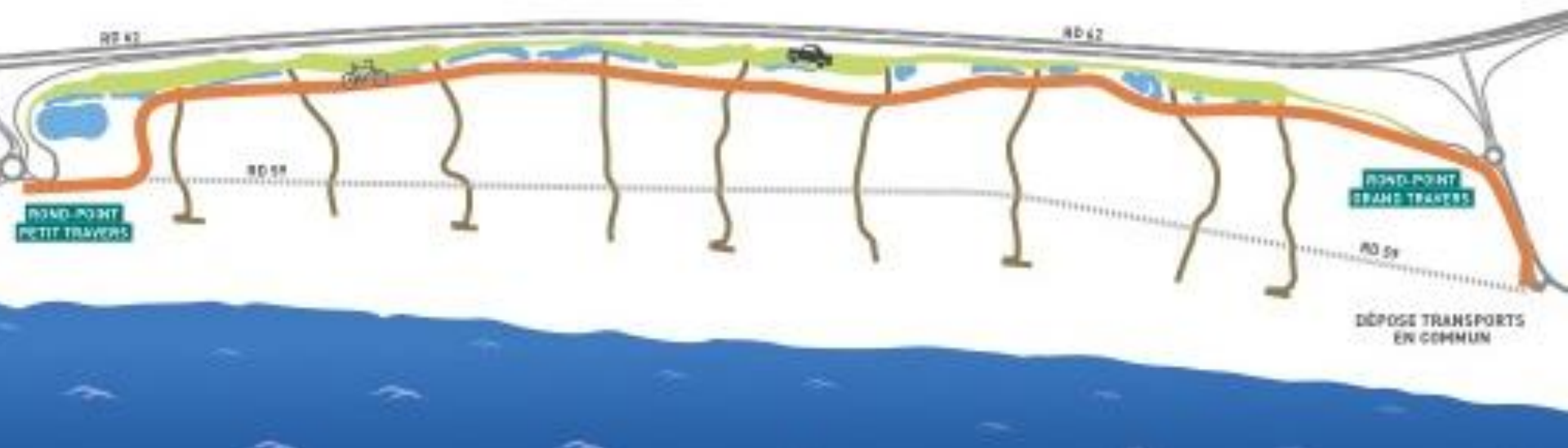
Le projet retenu propose un adage simple « la voiture doit rester avec la voiture », redonnant ainsi un caractère sauvage à la zone littorale.

2 phases au projet :

- Les infrastructures
- Le traitement paysager

Les actions retenues

- Création d'une piste végétalisée parallèle à la RD62, destinée à la circulation et au stationnement des véhicules (1000 places)
- Création de 9 cheminements piétonniers
- Création d'une piste cyclable (voie verte)
- Création de zones humides
- Aménagement d'un accès bus





pays de l'or
AGGLOMÉRATION

La piste végétalisée

LES RENCONTRES RHÔNE-MÉDITERRANÉE
L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
des clés nouvelles pour nos plans d'action territoriale

Création d'une piste parallèle à la RD62, longue de 2 km et accueillant 1000 places de parking.





pays de l'or
AGGLOMÉRATION

Les cheminements doux

LES RENCONTRES RHÔNE-MÉDITERRANÉE
L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
des idées nouvelles pour nos plans d'action territoriaux

- Création de 9 cheminements piétonniers transversaux, bordés de ganivelles.



- Création d'une piste cyclable Est Ouest au sud du parc de stationnement.



Une réalisation réussie

- **35 000 m² de dunes nouvelles** et de végétalisation endémique)
 - Comblement de brèches du cordon dunaire
 - 9 cheminements permettant de **canaliser l'accès aux plages** et remplaçant les 18 km de cheminements sauvages constatés
 - Création d'une mare de 4 000 m² (mesures compensatoires)
-



pays de l'or
AGGLOMÉRATION

Une réalisation réussie (2)



- Destruction de **2500 m² de sites cabanisés** (clôtures métalliques, cabanes, déchets)
 - Restauration de **7500 m² de prés salés** envahis par les ronciers
 - **Élimination** d'une partie des **plantes envahissantes**
 - **Pédagogique** avec signalétique d'information milieux naturels
 - La **gestion** pour les années à venir (2015-2019) d'un site, propriété du conservatoire du littoral
-